La politique antidrogue d'Evo Morales (2005–2015) : entre souveraineté culturelle et contrôle étatique

Serge Alain NZAMBA
Maître-Assistant (CAMES)
Université Omar Bongo, Libreville, Gabon
Histoire contemporaine de l'Amérique latine,
politiques publiques, études sur la drogue et souveraineté culturelle
costamy2001@yahoo.fr

Résumé : La politique « coca oui, cocaïne non » mise en œuvre en Bolivie (2005–2015) constitue un tournant paradigmatique dans la gouvernance des drogues, combinant reconnaissance culturelle, régulation participative et contrôle étatique. L'article analyse ce modèle comme un exemple de souveraineté négociée et de gouvernance hybride, dans lequel la coca traditionnelle devient un marqueur identitaire, un levier économique et un outil de légitimité politique. Sont examinées les tensions internes, les limites structurelles et les contraintes internationales qui influencent la durabilité de ce modèle. L'analyse mobilise des cadres théoriques incluant la colonialité du pouvoir, la biopolitique, la souveraineté d'exception et l'infrapolitique, afin de montrer que la gouvernance des drogues peut dépasser les paradigmes coercitifs et intégrer les dimensions sociales, culturelles et économiques, tout en restant inscrite dans les normes internationales.

Mots-clés : Coca, Bolivie, souveraineté culturelle, régulation, gouvernance hybride, économie rurale, droits autochtones.

Evo Morales's anti-drug policy (2005–2015): between cultural sovereignty and state control

Abstract: The 'Coca Yes, Cocaine No' policy implemented in Bolivia (2005–2015) represents a paradigmatic shift in drug governance, combining cultural recognition, participatory regulation, and state control. This article analyses this model as an example of negotiated sovereignty and hybrid governance, where traditional coca becomes an identity marker, an economic tool, and a source of political legitimacy. Internal tensions, structural limitations, and international constraints affecting the model's sustainability are examined. The analysis draws on theoretical frameworks including coloniality of power, biopolitics, sovereignty of exception, and infrapolitical resistance, demonstrating that drug governance can transcend coercive paradigms while integrating social, cultural, and economic dimensions, all within an international normative framework.

Keywords: Coca, Bolivia, cultural sovereignty, regulation, hybrid governance, rural economy, indigenous rights

Introduction

Depuis plus de cinq décennies, la « guerre contre la drogue » constitue le fondement du régime international de contrôle des stupéfiants, reposant principalement sur la prohibition, la criminalisation et l'éradication des cultures considérées comme illicites. Toutefois, depuis le début du XXIe siècle, ce paradigme fait l'objet de critiques croissantes de la part des chercheurs, des organisations internationales et de nombreux responsables politiques. Ces critiques soulignent son incapacité à réduire durablement la production, le trafic et la consommation de drogues, ainsi que les effets sociaux et politiques qu'il engendre, notamment la violence, la surpopulation carcérale, les violations des droits humains et l'exclusion sociale. En Amérique latine, où les coûts humains, économiques et institutionnels de cette stratégie ont été particulièrement élevés, ses résultats ont alimenté d'importants débats sur sa légitimité et son efficacité (D. Bewley-Taylor, 2012, p. 15-32 ; C. Youngers et J. Walsh, 2010, p. 45-60).

Les données récentes confirment ces limites. Malgré l'augmentation des ressources consacrées à la répression, le nombre mondial d'usagers de drogues a atteint 271 millions en 2017, tandis que les décès liés à la consommation s'élevaient à près de 585 000 la même année. En Amérique latine, plusieurs études mettent en évidence une progression de l'incarcération pour infractions liées aux drogues, la persistance des trafics illicites et l'aggravation des violences associées aux marchés clandestins (UNODC, 2019, p. 12-20 ; C. Youngers et J. Walsh, 2010, p. 52-58). De nombreux travaux, notamment ceux de D. Bewley-Taylor (2012, p. 21-26), montrent également que le régime international de contrôle des drogues reflète des hiérarchies politiques et culturelles ayant marginalisé certaines pratiques traditionnelles.

Dans ce contexte, plusieurs États latino-américains ont expérimenté des approches alternatives articulant contrôle des drogues et réalités locales, notamment l'Uruguay, la Colombie, le Mexique, l'Argentine, le Chili et l'Équateur, à travers des politiques de régulation du cannabis, de dépénalisation ou de réduction des risques. Parmi ces

expériences, la Bolivie occupe une place particulière. Située au cœur de la région andine, elle figure parmi les principaux producteurs mondiaux de feuilles de coca. Selon l'UNODC, les cultures de coca couvraient environ 31 000 hectares en 2023 et près de 24 700 tonnes étaient commercialisées sur les marchés légaux (UNODC, 2024, p. 5-7 ; p. 15-25). Au-delà de son importance économique, la coca possède une forte valeur culturelle, religieuse et identitaire pour les populations autochtones andines, utilisée dans des pratiques rituelles et sociales depuis plusieurs siècles (L. Farthing et B. Kohl, 2014, p. 23-29 ; UNODC, 2018, p. 35-37). Pourtant, dans le cadre du régime international de contrôle des drogues, cette plante a longtemps été assimilée à la cocaïne, générant des tensions entre normes internationales et pratiques locales.

Cette tension acquiert une portée politique majeure avec l'arrivée au pouvoir d'Evo Morales en 2005. Ancien dirigeant du mouvement *cocalero* et premier président autochtone de la Bolivie, Morales entreprend de réorienter la politique antidrogue nationale autour d'un double objectif : défendre la coca comme patrimoine culturel légitime tout en maintenant la lutte contre le narcotrafic. Cette orientation est résumée par la formule « coca sí, cocaína no », qui distingue explicitement les usages traditionnels de la feuille de coca des activités liées à la fabrication de cocaïne (L. Farthing et B. Kohl, 2014, p. 31-35).

Malgré l'abondance des recherches consacrées aux politiques des drogues en Amérique latine, peu d'études analysent simultanément les dimensions de souveraineté culturelle, de gouvernance étatique et de reconfiguration normative internationale. Le cas bolivien demeure ainsi insuffisamment exploré comme expérience de négociation entre revendications identitaires, impératifs de contrôle des drogues et contraintes du régime international.

Cette recherche interroge donc la manière dont un État peut contester certains fondements normatifs du prohibitionnisme international sans rompre avec ses structures institutionnelles. Plus précisément, elle examine comment la Bolivie, sous la présidence d'Evo Morales (2005-2015), a articulé reconnaissance culturelle de

la coca, affirmation de la souveraineté nationale et maintien d'un contrôle étatique de la production. Bien que centrée sur la Bolivie, l'analyse mobilise également une perspective comparative avec la Colombie afin de mettre en évidence les différences entre les modèles de régulation négociée et les stratégies fondées principalement sur l'éradication coercitive.

L'hypothèse centrale est que la politique antidrogue d'Evo Morales a utilisé la reconnaissance culturelle de la feuille de coca comme ressource politique permettant de redéfinir les modalités d'exercice de la souveraineté nationale dans le domaine des drogues, tout en maintenant l'intégration de la Bolivie au régime international de contrôle. Cette stratégie a favorisé l'émergence d'un modèle de gouvernance hybride dans lequel les mécanismes de régulation communautaire ont été progressivement intégrés aux structures étatiques de contrôle (K. Ledebur, 2012, p. 56-60). La politique du «coca oui, cocaïne non» apparaît ainsi comme une articulation entre reconnaissance culturelle, légitimité politique interne et adaptation aux contraintes internationales.

L'intérêt théorique de cette étude réside dans la mise en évidence du fait que les contestations du régime international des drogues ne prennent pas nécessairement la forme d'une rupture frontale avec le prohibitionnisme global. Elles peuvent au contraire s'inscrire dans des processus de reconfiguration normative combinant souveraineté culturelle, participation communautaire et compatibilité institutionnelle avec la gouvernance internationale. L'analyse se situe ainsi à l'intersection de la sociologie politique de l'État, des études critiques sur les politiques des drogues et des travaux sur les formes contemporaines de gouvernances dans le Sud global.

Sur le plan méthodologique, l'article adopte une approche qualitative fondée sur l'analyse documentaire et l'analyse critique du discours. Le corpus comprend les principaux discours présidentiels d'Evo Morales entre 2005 et 2015, les textes juridiques encadrant la politique de la coca, notamment la loi n° 1008 (1988) et la Constitution politique de l'État (2009), ainsi que des rapports d'organisations internationales et une littérature scientifique spécialisée.

Cette démarche présente toutefois certaines limites. Fondée principalement sur des sources documentaires, elle ne permet pas de recueillir directement les perceptions des producteurs de coca ou des acteurs locaux. De plus, l'absence d'enquête de terrain et de données quantitatives approfondies limite l'évaluation des effets concrets des réformes, l'analyse portant avant tout sur les orientations politiques et institutionnelles du modèle bolivien.

L'article est structuré en quatre parties : le cadre théorique de l'analyse ; l'évolution historique de la gouvernance de la coca en Bolivie ; la construction du modèle « coca oui, cocaïne non » ; enfin, les limites, tensions et implications nationales et internationales de cette expérience de gouvernance des drogues.

1. Cadre théorique

L'analyse de la politique de la coca en Bolivie s'inscrit dans les débats portant sur les rapports entre pouvoir global, souveraineté étatique et gouvernance des drogues. Afin d'éviter une dispersion conceptuelle, cette étude mobilise principalement deux approches complémentaires : la théorie de la « colonialité du pouvoir » et les travaux sur la souveraineté négociée et la gouvernance interculturelle. Ces deux perspectives permettent d'éclairer à la fois la contestation bolivienne du régime international des drogues et la construction d'un modèle national alternatif de régulation de la coca.

La théorie de la « colonialité du pouvoir », développée par Quijano (2000, p. 202-207) et approfondie par Mignolo (2007, p. 449-514 ; 2011, p. 2-15), soutient que les structures de domination héritées de la période coloniale continuent d'organiser les rapports de pouvoir, de savoir et de légitimité à l'échelle mondiale. Dans cette perspective, le régime international de contrôle des drogues peut être interprété comme un système normatif largement construit à partir de conceptions occidentales de la légalité et de la sécurité, souvent en décalage avec les réalités historiques et culturelles des sociétés andines. La feuille de coca, dotée d'une fonction sociale, économique et rituelle ancienne (P. Gootenberg, 2008, p. 102-107),

constitue ainsi un point de tension entre normes internationales et pratiques locales. La politique d'Evo Morales apparaît dès lors comme une tentative de revalorisation d'un savoir et d'une pratique historiquement marginalisés, remettant en question l'universalité du paradigme prohibitionniste.

Le second axe théorique repose sur les travaux consacrés à la souveraineté négociée et à la gouvernance interculturelle. Plusieurs auteurs soulignent que, dans un contexte de mondialisation normative, les États ne disposent pas d'une autonomie absolue, mais négocient en permanence leur marge d'action avec les organisations internationales et les régimes transnationaux (D. Bewley-Taylor, 2012, p. 56-60). Les analyses de Sousa Santos (2006, p. 90-95) montrent par ailleurs que les États plurinaux[1] peuvent intégrer des formes diverses de rationalité politique et juridique au sein de leurs institutions. L'État plurinational bolivien, consacré par la Constitution de 2009, offre un terrain privilégié pour observer cette dynamique. La reconnaissance de la coca comme patrimoine culturel et la participation des organisations de producteurs à sa régulation illustrent une forme de gouvernance fondée sur la négociation entre États, communautés locales et contraintes internationales.

Ces deux approches constituent les principaux outils d'analyse de cette recherche. La « colonialité du pouvoir » permet d'examiner comment la Bolivie conteste les fondements symboliques et politiques du régime international des drogues, tandis que la souveraineté négociée éclaire les mécanismes institutionnels par lesquels l'État bolivien cherche à concilier respect des engagements internationaux, reconnaissance des droits culturels et contrôle du narcotrafic. Ensemble, elles permettent d'interpréter la stratégie « coca oui, cocaïne non » comme

1. La notion d'État plurinational (ou État plurinal dans certaines formulations) désigne une forme d'organisation politique dans laquelle l'État reconnaît officiellement l'existence de plusieurs nations, peuples ou communautés historiques au sein d'un même territoire. Contrairement à l'État-nation classique, fondé sur l'idée d'une nation unique, l'État plurinational admet la coexistence de diverses identités culturelles, linguistiques, juridiques et politiques. Dans la littérature scientifique, cette notion est particulièrement associée aux transformations constitutionnelles intervenues en Amérique latine au début du XXIe siècle, notamment en Bolivie et en Équateur.

une tentative de redéfinition des rapports entre légitimité culturelle, autorité étatique et gouvernance mondiale des drogues.

2. Du prohibitionnisme international à la politique de la coca : histoire et contexte de la gouvernance de la coca en Bolivie

La gouvernance de la coca en Bolivie a évolué à l'intersection des régimes internationaux de contrôle des drogues et des formes locales de résistance, donnant lieu à une configuration institutionnelle hybride. Depuis la fin du XXe siècle, les politiques antidrogues ont reflété une forme de dépendance institutionnelle, dans laquelle des normes et des mécanismes d'application définis de manière exogène ont structuré les cadres réglementaires nationaux et limité l'autonomie des communautés productrices de coca (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 18-25 ; P. Andreas & K. Greenhill, 2006, p. 52-60). Cette dépendance illustre des dynamiques plus larges de pouvoir asymétrique au sein de la gouvernance mondiale des drogues, où les États périphériques sont intégrés dans des systèmes réglementaires largement conçus par des acteurs dominants.

2.1. La loi 1008 et la militarisation de la lutte antidrogue (1988-2004)

Un tournant décisif dans la politique bolivienne des drogues fut l'adoption de la *Ley nº1008 del Régimen de la Coca y Sustancias Controladas*, promulguée le 19 juillet 1988. Présentée comme un instrument de lutte contre le narcotrafic, cette législation établit un cadre de contrôle particulièrement strict de la production de coca. Si elle reconnaît l'existence d'usages licites de la feuille, elle les subordonne à une régulation étatique fortement centralisée. L'article 1 dispose ainsi que : *« La presente Ley regula el régimen de la coca y de las sustancias controladas, estableciendo medidas para la prevención, control, fiscalización, represión y rehabilitación »* (Bolivia, Ley n.º 1008, 1988, art. 1). Dès son préambule normatif, la coca est donc intégrée à un dispositif juridique dominé par les impératifs de contrôle et de répression.

Cette orientation est renforcée par la classification territoriale instaurée par l'article 8, selon lequel : *« Se establecen las siguientes zonas para la producción de coca: zona de producción tradicional, zona de producción excedentaria en transición y zona de producción ilícita »* (Bolivia, Ley nº1008, 1988, art. 8). En distinguant les espaces autorisés, tolérés et interdits, la loi soumet une grande partie des producteurs à un régime d'incertitude juridique et ouvre la voie à une intervention coercitive de l'État dans les régions considérées comme excédentaires ou illégales. Selon Farthing et Kohl (2014, p. 30-32), cette catégorisation a progressivement réduit la distinction entre les usages ancestraux de la coca et les activités associées au narcotrafic.

Les mécanismes de réduction et d'éradication sont explicitement prévus par les articles 15 et 16. Le premier stipule que : *« La coca excedentaria en transición será objeto de reducción gradual, progresiva y planificada »* (Bolivia, Ley nº 1008, 1988, art. 15), tandis que le second énonce que : *« La coca que se produzca fuera de las zonas autorizadas será considerada ilícita y su eliminación será obligatoria »* (Bolivia, Ley nº1008, 1988, art. 16). Ces dispositions ont fourni la base juridique des campagnes d'éradication menées dans les principales régions productrices, notamment dans le Chapare, où les cultivateurs dénonçaient une criminalisation croissante de leur activité économique et culturelle. La mise en œuvre de la loi 1008 s'est accompagnée d'une militarisation progressive de la lutte antidrogue. Les opérations d'éradication furent conduites par les forces de sécurité bolivienne avec l'appui logistique, financier et technique des États-Unis, en particulier à travers la Drug Enforcement Administration (DEA) et différents programmes de coopération sécuritaire (T. Grisaffi, 2016, p. 45-50). Cette stratégie a contribué à affaiblir les formes traditionnelles de régulation communautaire historiquement exercées par les syndicats

de producteurs de coca[2] et les organisations locales (S. Rivera Cusicanqui, 2010, p. 60-65). Dans ce contexte, l'intervention de l'État fut souvent perçue comme la traduction locale d'un agenda international plutôt que comme l'expression d'une souveraineté nationale autonome. Comme le suggère Quijano (2000, p. 48-52), la coca est alors devenue un instrument privilégié de contestation des hiérarchies normatives globales, cristallisant les tensions entre contrôle international, légalité étatique et légitimité culturelle locale.

2.2. Le mouvement des producteurs de coca : résistance organisée et symbolique

En réponse aux politiques d'éradication et à la militarisation des zones productrices, les organisations de producteurs de coca, notamment dans le Chapare, se sont consolidées comme acteurs sociaux et politiques majeurs. Structurés en syndicats et fédérations, les *cocaleros* ont développé des formes de mobilisation collective combinant assemblées, blocages routiers, marches et négociation directe avec l'État, transformant ainsi des structures agricoles en instruments de représentation politique (S. Rivera Cusicanqui, 2010, p. 70-75 ; T. Grisaffi, 2019, p. 35-40).

Au-delà de la contestation des campagnes d'éradication, ils ont élaboré un discours de distinction entre coca et cocaïne, valorisant les usages culturels, médicinaux et religieux de la feuille de coca, ainsi que son rôle économique pour les familles rurales. Cette stratégie a permis de requalifier la coca en patrimoine culturel et ressource légitime (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 40-45 ; P. Gootenberg, 2008, p. 102-107).

2. Les syndicats de producteurs de coca regroupent principalement des petits exploitants agricoles organisés en structures hiérarchisées allant du syndicat local aux fédérations régionales. Particulièrement influentes dans le Chapare, ces organisations assurent à la fois la défense des intérêts économiques des producteurs, la préservation des usages traditionnels de la coca et la représentation politique des communautés rurales. Leur action repose sur une articulation entre revendications socio-économiques, affirmation identitaire et défense de la souveraineté nationale face aux politiques prohibitionnistes internationales (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 25-30 ; T. Grisaffi, 2019, p. 45-50 ; K. Ledebur, 2012, p. 28-30).

Cette dynamique s'est traduite par une forte politisation du mouvement, notamment à travers l'émergence de l'Instrumento Político por la Soberanía de los Pueblos (IPSP), futur Movimiento al Socialismo (MAS), permettant aux producteurs d'accéder à la scène électorale. L'ascension d'Evo Morales illustre cette transformation d'un mouvement de résistance locale en acteur central du pouvoir politique bolivien (Stefanoni & Do Alto, 2006, p. 55-60).

Entre 1996 et 2004, l'intensification des politiques d'éradication a paradoxalement renforcé la cohésion des organisations et leur capacité de mobilisation, articulant revendications locales et enjeux nationaux de souveraineté et de justice sociale (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 32-35 ; T. Grisaffi, 2016, p. 55-58). Les mobilisations répétées (marches, bloqueos, affrontements) ont fait de la défense de la coca un enjeu national.

La coca est ainsi devenue un symbole multidimensionnel, à la fois ressource économique, marqueur identitaire andin et instrument de résistance à la domination externe. Sa politisation a permis de contester l'assimilation au narcotrafic en réaffirmant ses usages sociaux et culturels, tout en l'inscrivant dans des revendications de souveraineté et de reconnaissance des peuples autochtones (S. Rivera Cusicanqui, 2010, p. 70-75 ; L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 40-45).

Cette reconfiguration symbolique a contribué à l'ascension du MAS, qui a intégré la coca dans un projet politique plus large, articulant reconnaissance culturelle, souveraineté nationale et réforme de l'État. Elle devient un instrument de légitimation politique et de redéfinition des priorités publiques face aux modèles imposés de l'extérieur.

Cette évolution s'est consolidée dans le processus de refondation institutionnelle après 2005 et dans les débats constitutionnels, où la coca est reconnue comme élément constitutif de l'identité nationale. Le discours d'Evo Morales à l'ONU en 2009 illustre cette requalification, présentant la coca comme symbole culturel et de dignité collective, et non comme drogue (Morales Ayma, 2009 ; L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 38-42 ; S. Rivera Cusicanqui, 2010, p. 78-80).

2.3. L'ascension du MAS et la redéfinition de la gouvernance de la coca (2005–2015)

L'élection d'Evo Morales en 2005 a marqué un tournant dans la gouvernance de la coca, fondé sur un modèle combinant reconnaissance culturelle, régulation participative et souveraineté négociée. Le cadre politique résumé par le slogan « coca oui, cocaïne non » reflète une stratégie duale visant à légitimer les usages traditionnels tout en maintenant un contrôle sur la production illicite (K. Ledebur, 2012, p. 25-28).

Sur le plan institutionnel, les syndicats de producteurs de coca ont été intégrés aux mécanismes de régulation, notamment dans la gestion des quotas et les processus de surveillance, permettant ainsi l'incorporation des savoirs locaux dans la gouvernance étatique (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 45-50). Cet agencement hybride a renforcé la légitimité interne et requalifié la coca comme patrimoine culturel, remettant en cause sa criminalisation antérieure (W. Mignolo, 2011, p. 38-42 ; A. Quijano, 2000, p. 50-52).

Au niveau international, la Bolivie a adopté une stratégie de conformité sélective, illustrée par sa réadhésion à la Convention unique de 1961 sur les stupéfiants avec une réserve formelle reconnaissant l'usage traditionnel de la coca (ONUDC, 2018, p. 12-15). Cette démarche constitue une forme de souveraineté négociée, par laquelle l'État s'inscrit dans les cadres juridiques internationaux tout en en redéfinissant les termes.

Toutefois, ce modèle soulève également des tensions importantes. Si la gouvernance participative a renforcé la légitimité, des interrogations persistent quant à l'effectivité du contrôle étatique, à la durabilité de la production régulée et à la persistance des contraintes internationales. En définitive, le MAS a articulé un récit politique unificateur reliant la coca aux droits autochtones, à l'identité nationale et à la transformation de l'État (L. Farthing et B. Kohl, 2014, p. 38-42 ; P. Stefanoni et H. Do Alto, 2006, p. 55-60). Dans ce contexte, la coca est passée du statut d'objet de prohibition à celui de pilier central

de la légitimité politique, s'inscrivant dans un projet plus large de formation d'un État plurinational et post-néolibéral.

3. Souveraineté culturelle et régulation étatique : construction du modèle « coca oui, cocaïne non »

La politique «coca oui, cocaïne non» mise en œuvre par Evo Morales entre 2005 et 2015 constitue une tentative de redéfinition des rapports entre contrôle des drogues, reconnaissance culturelle et souveraineté étatique. En substituant à la logique de l'éradication forcée une stratégie fondée sur la régulation concertée des cultures de coca et la différenciation entre usages traditionnels et production destinée au narcotrafic, le gouvernement bolivien a élaboré une réponse originale aux limites du modèle prohibitionniste. Cette politique résulte à la fois des mobilisations historiques des producteurs de coca, de la refondation institutionnelle de l'État plurinational et des contraintes imposées par le système international de contrôle des stupéfiants. Elle donne ainsi naissance à une forme de gouvernance hybride combinant participation communautaire, intervention étatique et négociation diplomatique (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 45-50 ; K. Ledebur, 2012, p. 25-28).

Au-delà d'une simple innovation politique, cette approche peut être interprétée comme une forme de souveraineté culturelle, entendue non seulement comme reconnaissance des pratiques traditionnelles, mais aussi comme capacité de l'État à redéfinir les savoirs légitimes, les normes et les cadres de régulation en fonction des épistémologies locales et des structures sociales (W. Mignolo, 2011, p. 38-42). Dans cette perspective, la politique de Morales s'inscrit dans un projet de redéfinition de l'autorité étatique, où la légitimité ne repose plus uniquement sur le contrôle coercitif, mais sur l'intégration de la voix et des savoirs des communautés productrices, consolidant ainsi un lien entre identité culturelle, régulation économique et souveraineté nationale.

3.1. Mise en œuvre participative et régulatrice

Depuis 2005, le gouvernement d'Evo Morales a instauré un modèle de régulation négociée distinguant les usages traditionnels de la coca des activités liées à la production de cocaïne. Ce dispositif repose sur une cogestion associant l'État et les syndicats de producteurs à la définition des quotas de culture, au suivi des plantations et à l'identification des excédents susceptibles d'alimenter les circuits illicites (L. Farthing et B. Kohl, 2014, p. 50-55). Les mesures concrètes comprennent des quotas différenciés selon les régions, des systèmes d'inspection conjoints et des programmes volontaires de réduction des cultures excédentaires. Tout en conservant son autorité réglementaire, l'État intègre ainsi les organisations locales dans la mise en œuvre des politiques publiques, transformant les producteurs, autrefois criminalisés, en partenaires de la régulation (K. Ledebur, 2012, p. 30-33).

L'expérience bolivienne illustre également le rôle central du *control social*, mécanisme par lequel les syndicats *cocaleros* participent à l'identification des parcelles autorisées, au respect des superficies légales et à la détection des cultures excédentaires destinées à être réduites. Dans ce dispositif, les producteurs ne sont plus uniquement des objets de contrôle, mais deviennent des acteurs de la mise en œuvre des politiques publiques. Cette responsabilisation partagée contribue à renforcer la légitimité des politiques antidrogues et à réduire les tensions entre contrôle étatique et autonomie communautaire (L. Farthing et B. Kohl, 2014, p. 52-56 ; K. Ledebur, 2012, p. 30-34). En conciliant reconnaissance des usages traditionnels, participation locale et respect des engagements internationaux, la Bolivie a développé une forme de souveraineté négociée cherchant à articuler légitimité sociale, sécurité publique et conformité au régime international de contrôle des drogues. Cette dynamique montre que la reconnaissance des pratiques culturelles peut constituer un levier stratégique de gouvernance, permettant de préserver une marge d'autonomie politique tout en maintenant l'inscription du pays dans

les cadres internationaux de contrôle (S. Rivera Cusicanqui, 2010, p. 78-82).

3.2. Revalorisation culturelle et économique de la coca

Au-delà de la régulation, la politique bolivienne s'inscrit dans un processus de revalorisation symbolique et économique de la coca, reconnue comme un élément constitutif de l'identité andine et intégrée à des pratiques sociales, rituelles et médicinales anciennes (S. Rivera Cusicanqui, 2010, p. 78-82). Cette orientation s'est traduite par des initiatives visant à distinguer publiquement la feuille de coca de la cocaïne, à promouvoir ses usages traditionnels et à encourager le développement de produits dérivés légaux, tels que les infusions, farines ou produits pharmaceutiques (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 85-90 ; K. Ledebur, 2012, p. 36-40).

Cette reconnaissance a reçu une consécration juridique avec l'article 384 de la Constitution bolivienne de 2009, selon lequel : *« El Estado protege a la coca originaria y ancestral como patrimonio cultural, recurso natural renovable de la biodiversidad de Bolivia, y como factor de cohesión social; en su estado natural no es estupefaciente »* (Bolivia, Constitución Política del Estado, 2009). Le gouvernement d'Evo Morales a également porté cette revendication sur la scène internationale, notamment lors des démarches ayant conduit au retrait de la Bolivie de la Convention unique sur les stupéfiants en 2011 puis à sa réadhésion en 2013 avec une réserve reconnaissant l'usage traditionnel de la coca.

Sur le plan économique, la formalisation des marchés de la coca a contribué à stabiliser les revenus des producteurs et à renforcer l'économie rurale. Les rapports de l'ONUDC estiment qu'environ 24 000 à 25 000 tonnes de feuilles de coca sont commercialisées chaque année sur les marchés légaux boliviens, tandis que, dans certaines régions des Yungas et du Chapare, cette culture représente entre 60 % et 70 % des revenus des ménages agricoles (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 55-60). Les coopératives et syndicats facilitent la commercialisation, servent d'intermédiaires (en tant que facilitateurs et garants collectifs) dans l'accès à certaines formes de crédit et

contribuent à la stabilisation des prix. Dans le Chapare, le système du *cato* (1 600 m² par famille) garantit à chaque foyer un accès légal à la culture de coca, tandis que la limitation collective de l'offre contribue à soutenir les prix de la feuille et à réduire la volatilité des revenus agricoles (T. Grisaffi et K. Ledebur, 2016, p. 11-12).

Toutefois, cette incorporation du régulé se heurte à des limites structurelles. En 2021, les cultures de coca atteignaient 30 500 hectares, soit 8 500 hectares au-dessus du plafond légal de 22 000 hectares, tandis que la production potentielle (44 900 à 56 200 tonnes) dépassait largement les 23 895 tonnes commercialisées légalement. Ces écarts, particulièrement marqués dans le Chapare où une part importante de la production échappe aux circuits autorisés (UNODC, 2021, p. 21-26 ; 2024, p. 34-39), témoignent de la complexité d'un modèle cherchant à concilier reconnaissance culturelle, régulation économique et contraintes du régime international de contrôle des drogues (T. Grisaffi, 2019, p. 90-95 ; D. R. Bewley-Taylor, 2012, p. 88-91). Cette dualité illustre néanmoins l'originalité du modèle bolivien comme expérience de gouvernance sous contraintes transnationales.

3.3. Dynamiques communautaires, institutions et souveraineté

L'efficacité du modèle repose sur une autorité partagée et une responsabilité négociée entre l'État et les organisations de producteurs de coca. Celles-ci sont principalement structurées autour de syndicats paysans (*sindicatos cocaleros*) regroupés en fédérations régionales, notamment les Six Fédérations du Tropique de Cochabamba (*Seis Federaciones del Trópico de Cochabamba*), qui représentent des milliers de familles productrices. Héritières des traditions syndicales rurales boliviennes, ces organisations défendent les intérêts des producteurs, la reconnaissance des usages traditionnels de la coca et une plus grande participation des communautés aux politiques publiques. Leur discours associe souveraineté nationale, valorisation des identités autochtones et critique des approches prohibitionnistes, faisant de la

coca un symbole économique, culturel et politique (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 34-38 ; S. Rivera Cusicanqui, 2010, p. 74-79).
Dans le cadre de la stratégie « coca oui, cocaïne non », ces syndicats sont devenus des acteurs centraux du *control social*, participant à la surveillance des superficies autorisées, à l'application des quotas de production et à la résolution des conflits liés à la culture de la coca. Ils assurent une fonction d'intermédiation entre les producteurs et les autorités publiques, contribuant à institutionnaliser des formes de gouvernance locale au sein de l'État. Cette implication communautaire a favorisé la légitimité des politiques de régulation tout en réduisant les tensions associées aux périodes d'éradication forcée (K. Ledebur, 2012, p. 32-35 ; R. Albro, 2006, p. 408-428 ; T. Grisaffi, 2019, p. 70-76).
Ce système peut se conceptualiser ainsi :
– Hybridation contrôlée : l'État conserve le contrôle central tout en incluant des acteurs locaux dans le processus décisionnel ;
– Incorporation régulée du local : les savoirs et pratiques communautaires sont intégrés aux mécanismes de surveillance et de certification ;
– Négociation dynamique : l'autorité est continuellement redéfinie par l'interaction entre institutions étatiques et communautés organisées, générant des ambiguïtés sur la responsabilité et la répartition du pouvoir régulateur (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 60-63).
En somme, l'expérience bolivienne montre que la politique antidrogue peut dépasser les paradigmes coercitifs en intégrant légitimité sociale, reconnaissance culturelle et gouvernance participative. Le modèle « coca oui, cocaïne non » constitue ainsi une hybridation contrôlée du local, contribuant aux débats internationaux sur le contrôle des drogues et la souveraineté (W. Mignolo, 2011, p. 40-42).

4. Gouvernance hybride et tensions du modèle bolivien

Si la stratégie « coca oui, cocaïne non » a renouvelé la gouvernance des cultures de coca en Bolivie en associant reconnaissance culturelle, participation communautaire et contrôle étatique, elle demeure

confrontée à des tensions. La coexistence de marchés légaux et illégaux, les disparités régionales et les limites du contrôle social mettent en évidence les fragilités du dispositif.
Ces difficultés sont renforcées par des contraintes structurelles liées à la dépendance économique de certaines communautés à la coca, aux capacités variables de l'État et aux pressions des marchés transnationaux. L'expérience bolivienne continue d'alimenter les débats sur sa compatibilité avec le régime international de contrôle des stupéfiants. L'analyse de ces tensions permet d'évaluer les limites de cette gouvernance hybride et de situer le cas bolivien dans les réflexions sur les alternatives au prohibitionnisme.

4.1. Tensions internes et controverses sociales

Malgré ses avancées, le modèle bolivien a été confronté à d'importantes tensions internes. Les quotas légaux de culture ont constitué un point de conflit permanent : certains producteurs les jugeaient trop restrictifs, tandis que d'autres dénonçaient des formes de favoritisme au profit de certaines coopératives, au détriment de communautés plus marginalisées (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 65-68). La cogestion avec les syndicats n'a pas éliminé les conflits internes ; elle a plutôt déplacé les tensions vers de nouveaux enjeux liés à la régulation des cultures et à la répartition des ressources (S. Rivera Cusicanqui, 2010, p. 85-88). Des rivalités sont apparues autour de l'attribution des quotas de production, de l'accès aux marchés légaux et de l'application des mécanismes de *control social*, certains producteurs contestant les sanctions ou les modalités de surveillance communautaire. Des tensions ont également opposé les régions productrices, notamment les Yungas et le Chapare, dont les organisations syndicales défendent des intérêts parfois divergents en matière de reconnaissance légale et de volumes autorisés (T. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 112-115). Enfin, l'intégration des syndicats dans les dispositifs de gouvernance a favorisé l'émergence de nouvelles élites locales, accusées par certains membres de bénéficier d'un accès privilégié aux ressources et aux processus décisionnels. Ces

dynamiques montrent que la gouvernance participative ne supprime pas les rapports de pouvoir, mais tend à les reconfigurer sous de nouvelles formes au sein même des communautés productrices (T. Grisaffi, 2019, p. 92-101 ; R. Albro, 2015, p. 70-73).

Cela révèle que la stabilité du modèle est **conditionnelle** : elle dépend de la cohésion interne des organisations de producteurs, de la confiance entre acteurs locaux et État, et de la capacité de négocier des compromis. Les pressions internationales, en particulier celles des États-Unis, ont constitué une contrainte permanente pour la mise en œuvre du modèle bolivien de régulation de la coca. Elles se sont manifestées à travers les évaluations annuelles de la coopération antidrogue menées par Washington, les critiques récurrentes concernant l'insuffisance des réductions de surfaces cultivées et l'inscription régulière de la Bolivie, à partir de 2008, sur la liste des pays ayant « échoué de manière effective » à respecter leurs engagements en matière de lutte contre les stupéfiants. Les tensions ont atteint leur paroxysme avec l'expulsion de l'ambassadeur américain Philip Goldberg et de la DEA en 2008, accusés d'ingérence dans les affaires intérieures du pays. Ces épisodes et bien d'autres illustrent les limites d'une souveraineté pleinement autonome dans le domaine des drogues et montrent comment l'État bolivien a dû constamment arbitrer entre légitimité interne, reconnaissance culturelle de la coca et conformité aux normes du régime international de contrôle des stupéfiants (K. Ledebur, 2012, p. 34-37 ; D. Bewley-Taylor, 2012, p. 118-122 ; M. Jelsma, 2011, p. 8-15).

4.2. Limites structurelles, institutionnelles et économiques

Malgré ses innovations, le modèle bolivien présente plusieurs limites structurelles. Le contrôle des cultures excédentaires et des activités liées au narcotrafic demeure fortement dépendant des capacités institutionnelles de l'État, souvent insuffisantes pour couvrir l'ensemble des zones productrices (K. Ledebur, 2012, p. 36-39). Par ailleurs, la cogestion n'a pas supprimé les tensions internes entre organisations de producteurs, comme l'illustrent les conflits

récurrents entre les Yungas et le Chapare autour de la répartition des superficies autorisées et de l'accès aux marchés légaux. Les mobilisations de l'Asociación Departamental de Productores de Coca de la Paz (ADEPCOCA) témoignent de la persistance de contestations concernant les modalités de régulation mises en œuvre par l'État (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 112-115 ; T. Grisaffi, 2019, p. 98-101).

Les rapports de l'ONUDC mettent également en évidence la présence continue de cultures excédentaires au-delà des superficies autorisées par la législation bolivienne, ainsi que la persistance de saisies de pâte à base et de cocaïne, révélant l'existence de réseaux de transformation et de trafic malgré les mécanismes de *control social* (UNODC, 2021, p. 21-26 ; UNODC, 2022, p. 40-45). Ces éléments montrent que la gouvernance participative a contribué à réduire les conflits entre l'État et les producteurs et à renforcer la légitimité des politiques publiques, sans toutefois éliminer les incitations économiques qui alimentent les marchés illicites.

Sur le plan économique, la formalisation des marchés de la coca a favorisé une relative stabilisation des revenus ruraux, mais les écarts de rentabilité entre les circuits légaux et clandestins continuent d'exercer une forte attraction sur une partie des producteurs, notamment dans les zones périphériques où la présence de l'État demeure limitée (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 68-70 ; T. Grisaffi, 2019, p. 104-108). La persistance de laboratoires clandestins, de cultures excédentaires et de saisies régulières confirme ainsi que la stabilité du modèle reste conditionnée par des facteurs économiques et institutionnels que la participation communautaire, à elle seule, ne peut entièrement neutraliser.

4.3. Implications internationales et conséquences socioculturelles

L'expérience bolivienne a contribué à redéfinir les rapports entre souveraineté nationale et régime international de contrôle des drogues. En contestant la classification de la feuille de coca établie

par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 et en défendant la légitimité de ses usages traditionnels, la Bolivie a introduit une remise en question partielle de l'approche prohibitionniste dominante (D. Bewley-Taylor, 2012, p. 118-122 ; P. Metaal & M. Jelsma, 2014, p. 8-12). Cette stratégie s'est concrétisée par le retrait du pays de la Convention en 2011 puis sa réadhésion en 2013 avec une réserve reconnaissant la mastication traditionnelle de la coca. Toutefois, malgré cette avancée symbolique, la Bolivie demeure soumise aux contraintes du régime international, notamment à travers les mécanismes de coopération sécuritaire, les pressions diplomatiques et les restrictions pesant sur l'exportation légale des produits dérivés de la coca (K. Ledebur, 2012, p. 34-37 ; P. Metaal & M. Jelsma, 2014, p. 15-18).

Sur le plan socioculturel, la revalorisation de la coca a renforcé sa fonction de symbole identitaire et politique au sein des populations andines. Les discours d'E. Morales et des organisations cocaleras ont présenté la feuille de coca comme un patrimoine culturel et un marqueur de souveraineté face aux logiques prohibitionnistes internationales (P. Gootenberg, 2008, p. 285-290 ; W. Mignolo, 2011, p. 102-107). Cette dynamique ne relève toutefois pas uniquement de la reconnaissance culturelle : elle répond également à des enjeux économiques majeurs, la coca constituant une source essentielle de revenus pour de nombreuses familles rurales (L. Farthing & B. Kohl, 2014, p. 55-70 ; T. Grisaffi, 2019, p. 60-75). Dans le cadre de l'État plurinational instauré par la Constitution de 2009, la coca est ainsi devenue à la fois un symbole de décolonisation, un instrument de reconnaissance des peuples autochtones et un support de légitimation politique (B. de Sousa Santos, 2010, p. 51-60 ; A. García Linera, 2011, p. 23-30).

En définitive, le cas bolivien illustre une forme de gouvernance hybride fondée sur la négociation permanente entre normes internationales et réalités locales. Plutôt qu'une rupture avec l'ordre international, il s'agit d'une stratégie d'adaptation et de redéfinition des marges de souveraineté disponibles, montrant que l'innovation

institutionnelle peut émerger de l'articulation entre reconnaissance culturelle, participation communautaire et contraintes globales.

4.4. Gouvernance hybride, souveraineté négociée et portée du modèle bolivien

La comparaison entre la Bolivie et la Colombie met en évidence deux trajectoires distinctes de gestion de la coca. Alors que la Colombie a privilégié l'éradication forcée et la militarisation dans le cadre du «*Plan Colombia*», la Bolivie a opté pour une régulation négociée associant l'État et les organisations de producteurs. Les données de l'ONUDC montrent qu'en dépit des importantes ressources mobilisées en Colombie, les superficies cultivées y ont dépassé 200 000 hectares au début des années 2020, tandis qu'en Bolivie elles sont demeurées relativement stables entre 20 000 et 30 000 hectares. Cette différence suggère que les approches participatives peuvent, dans certains contextes, produire des résultats plus durables que les stratégies exclusivement coercitives (International Crisis Group, 2019, p. 10-14 ; UNODC, 2022).

La politique «coca oui, cocaïne non» a ainsi permis de renforcer la légitimité de l'action publique en intégrant les syndicats *cocaleros* aux mécanismes de régulation et en reconnaissant les usages traditionnels de la feuille de coca. Elle a contribué à formaliser une partie des marchés légaux et à consolider une forme de souveraineté négociée conciliant reconnaissance culturelle et contrôle étatique (K. Ledebur, 2012, p. 56-60 ; S. Rivera Cusicanqui, 2010, p. 78-82).

Cependant, les limites du modèle demeurent importantes. Les tensions entre organisations de producteurs, les cultures excédentaires relevées par l'ONUDC, la persistance de circuits illicites et les pressions internationales rappellent que cette gouvernance hybride reste fragile et conditionnelle (T. Grisaffi, 2019, p. 98-101 ; UNODC, 2021, p. 21-26). Comme le souligne J. Walsh (2013, p. 18-24), l'expérience bolivienne doit être comprise moins comme un modèle universel que comme une réponse contextuelle dont l'efficacité dépend de la solidité des organisations locales, de la capacité de négociation avec

l'État et de l'environnement international. Elle démontre néanmoins que des politiques fondées sur la participation communautaire et la légitimité sociale peuvent constituer une alternative crédible aux paradigmes strictement prohibitionnistes.

Conclusion

L'analyse de la politique antidrogue mise en œuvre sous la présidence d'Evo Morales (2005–2015) met en évidence l'émergence d'un modèle original de gouvernance de la coca fondé sur l'articulation entre reconnaissance culturelle, participation communautaire et contrôle étatique. À travers la doctrine « coca sí, cocaína no », l'État bolivien a cherché à rompre avec l'approche exclusivement répressive héritée de la loi 1008 tout en maintenant son engagement dans la lutte contre le narcotrafic. L'étude montre ainsi que la réforme bolivienne ne constitue ni une légalisation intégrale de la coca ni un simple assouplissement des politiques antidrogues, mais une reconfiguration des relations entre l'État, les communautés productrices et le régime international de contrôle des drogues. En distinguant les usages traditionnels de la feuille de coca des circuits destinés à la production de cocaïne, le gouvernement Morales a mis en place un dispositif de régulation hybride fondé sur des mécanismes de cogestion associant les syndicats cocaleros à l'action publique (L. Farthing et B. Kohl, 2014, p. 112-118 ; K. Ledebur, 2012, p. 56-60).

Les résultats confirment l'hypothèse selon laquelle cette politique a permis une redéfinition partielle de la souveraineté en matière de drogues. Celle-ci s'est traduite par la valorisation de la coca comme patrimoine culturel, la reconnaissance constitutionnelle de ses usages ancestraux et la contestation de certaines normes internationales. Toutefois, cette souveraineté demeure contrainte par les structures du système mondial de contrôle des stupéfiants. Les conflits entre organisations de producteurs, les tensions entre le Chapare et les Yungas, le maintien de superficies excédentaires et la persistance des saisies de cocaïne illustrent les limites d'un modèle dont la stabilité repose sur un équilibre constamment renégocié entre légitimité locale

et contraintes globales (UNODC, 2021, p. 21-26 ; UNODC, 2022, p. 40-45 ; J. Walsh, 2013, p. 18-24).

Sur le plan théorique, cette recherche contribue à trois champs complémentaires. Premièrement, elle enrichit les travaux sur la souveraineté postcoloniale en montrant comment un État du Sud global mobilise des ressources culturelles pour redéfinir sa place dans un régime international asymétrique. Deuxièmement, elle éclaire les dynamiques de gouvernance hybride en soulignant à la fois les potentialités et les contradictions de la cogestion entre institutions publiques et organisations communautaires. Troisièmement, elle alimente les débats sur les politiques comparées des drogues en montrant que les approches participatives et négociées peuvent produire des résultats différents de ceux associés aux stratégies de militarisation et d'éradication forcée, comme en Colombie durant la période du « Plan Colombia » (International Crisis Group, 2019, p. 10-18).

L'expérience bolivienne invite néanmoins à relativiser la portée universelle des modèles alternatifs. Son efficacité repose sur des conditions historiques, institutionnelles et sociales spécifiques, notamment l'existence de syndicats *cocaleros* fortement structurés, la légitimité des formes locales de gouvernance et la capacité de l'État à négocier avec les acteurs internationaux. Sa transférabilité demeure donc limitée et exige une prise en compte attentive des contextes locaux. Dans cette perspective, les politiques internationales gagneraient à dépasser les approches centrées exclusivement sur la réduction de l'offre afin d'intégrer davantage les dimensions culturelles, sociales et économiques des économies de la drogue.

Enfin, plusieurs pistes de recherche méritent d'être approfondies. Des enquêtes de terrain auprès des producteurs, des organisations communautaires et des institutions permettraient de mieux évaluer les effets sociaux de la cogestion. Des comparaisons avec d'autres expériences latino-américaines, africaines ou asiatiques contribueraient également à mieux comprendre les conditions de réussite des modèles hybrides de régulation. Plus largement, le cas bolivien invite à repenser les fondements du régime international

de contrôle des drogues à partir d'une interrogation centrale : dans quelle mesure les normes globales peuvent-elles intégrer un véritable pluralisme culturel et juridique sans reproduire les hiérarchies de pouvoir qui ont historiquement structuré la gouvernance mondiale des substances psychoactives ?

Sources et bibliographie

Sources juridiques

ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE, 2009, *Constitución Política del Estado*, La Paz, Gaceta Oficial del Estado Plurinacional de Bolivia, 411 p.
RÉPUBLIQUE DE BOLIVIE, 1988, *Ley n° 1008 del Régimen de la Coca y Sustancias Controladas*, La Paz, Congreso Nacional de Bolivia, 109 p.

Rapports institutionnels

ADEPCOCA (Asociación Departamental de Productores de Coca), rapports et statistiques sur la commercialisation de la feuille de coca, La Paz, pagination variable.
COMISIÓN INTERAMERICANA PARA EL CONTROL DEL ABUSO DE DROGAS (CICAD), rapports et évaluations sur les politiques antidrogues en Bolivie, Washington D.C., Organisation des États américains (OEA), pagination variable selon les rapports consultés.
INTERNATIONAL CRISIS GROUP, 2019, *Calming the Restless Pacific: Violence and Crime on Colombia's Coast*, Bruxelles, International Crisis Group, Report n° 76, 36 p. https://www.ecoi.net/en/file/local/2014211/076%20Calming%20the%20Restless%20Pacific.pdf.
MORALES AYMA Evo, 2009, « Intervention à la 52e session de la Commission des stupéfiants des Nations unies (Commission on Narcotic Drugs) », Vienne, 11 mars 2009, Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), consulté sur : https://

undrugcontrol.info/en/issues/unscheduling-the-coca-leaf%20%281%29/item/1025-speech-morales-at-the-cnd.html (consulté le 20 mai 2026)
UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (UNODC), 2018, *Coca Cultivation in the Andean Region. Bolivia Survey 2017*, Vienne, Nations Unies, 92 p.
UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (UNODC), 2019, *World Drug Report 2019*, Vienne, Nations Unies, 55 p.
UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (UNODC), 2021, *Monitoreo de Cultivos de Coca en Bolivia 2020*, La Paz, Nations Unies, 82 p.
UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (UNODC), 2022, *Monitoreo de Cultivos de Coca en Bolivia 2021*, La Paz, Nations Unies, 86 p.
UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (UNODC), 2024, *Monitoreo de Cultivos de Coca en Bolivia 2023*, La Paz, Nations Unies, 114 p.

Bibliographie

ALBRO Robert, 2006, « Bolivia's "Evo Morales Phenomenon": From Identity to What? », *Journal of Latin American Anthropology*, vol. 11, n° 2, p. 408-428.
ANDREAS Peter et GREENHILL Kelly M. (dir.), 2006, *Sex, Drugs, and Body Counts: The Politics of Numbers in Global Crime and Conflict*, Ithaca, Cornell University Press, 312 p.
BEWLEY-TAYLOR David R., 2012, *International Drug Control: Consensus Fractured*, Cambridge, Cambridge University Press, 334 p.
DE SOUSA SANTOS Boaventura, 2006, *The Rise of the Global Left: The World Social Forum and Beyond*, Londres, Zed Books, 224 p.
DE SOUSA SANTOS Boaventura, 2010, *Refundación del Estado en América Latina. Perspectivas desde una epistemología del Sur*, Lima, Instituto Internacional de Derecho y Sociedad (IIDS), 154 p.

FARTHING Linda C. et KOHL Benjamin H., 2014, *Evo's Bolivia: Continuity and Change*, Austin, University of Texas Press, 368 p.
GARCÍA LINERA Álvaro, 2011, *Las tensiones creativas de la revolución. La quinta fase del Proceso de Cambio*, La Paz, Vicepresidencia del Estado Plurinacional de Bolivia, 144 p.
GOOTENBERG Paul, 2008, *Andean Cocaine : The Making of a Global Drug*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 464 p.
GRISAFFI Thomas and LEDEBUR Kathryn, 2016, « Citizenship or Repression? Coca, Eradication and Development in the Andes», *Stability: International Journal of Security and Development*, vol. 5, n° 1, article 3, Bradford, University of Bradford, p. 1-19.
GRISAFFI Thomas, 2019, *Coca Yes, Cocaine No: How Bolivia's Coca Growers Reshaped Democracy*, Durham, Duke University Press, 272 p.
GUTIÉRREZ SANÍN Francisco, 2014, *¿ Lo que el viento se llevó ? Los partidos políticos y la democracia en Colombia, 1958-2010*, Bogotá, Grupo Editorial Norma, 412 p.
JELSMA Martin, 2011, *Bolivia's Move to Re-accede the 1961 Single Convention on Narcotic Drugs with a Reservation on Coca Chewing*, Amsterdam, Transnational Institute (TNI), 24 p.
LEDEBUR Kathryn and YOUNGERS Coletta A., 2012, *Bolivian Drug Control Efforts: Genuine Progress, Daunting Challenges*, Washington D.C., Washington Office on Latin America (WOLA) et Andean Information Network (AIN), 32 p.
METAAL Pien and JELSMA Martin, 2014, *Coca, Cocaine and the International Conventions*, Amsterdam, Transnational Institute (TNI), 36 p.
MIGNOLO Walter D., 2007, « Delinking: The Rhetoric of Modernity, the Logic of Coloniality and the Grammar of Decoloniality », *Cultural Studies*, vol. 21, n° 2-3, p. 449-514.
MIGNOLO Walter D., 2011, *The Darker Side of Western Modernity: Global Futures, Decolonial Options*, Durham, Duke University Press, 408 p.
QUIJANO Aníbal, 2000, « Colonialidad del poder, eurocentrismo y América Latina », in LANDER Edgardo (dir.), *La colonialidad del*

saber: eurocentrismo y ciencias sociales. Perspectivas latinoamericanas, Buenos Aires, CLACSO, p. 201-246.
RIVERA CUSICANQUI Silvia, 2010, *Ch'ixinakax utxiwa: Una reflexión sobre prácticas y discursos descolonizadores*, Buenos Aires, Tinta Limón, 126 p.
STEFANONI Pablo et DO ALTO Hervé, 2006, *La revolución de Evo Morales : De la coca al Palacio*, Paris, Karthala, 286 p.
THOUMI Francisco E., 2003, *Illegal Drugs, Economy and Society in the Andes*, Washington D.C., Woodrow Wilson Center Press et Johns Hopkins University Press, 408 p.
WALSH John, 2013, *Bolivia's Drug Control Successes: Genuine Progress and Remaining Challenges*, Washington D.C., Washington Office on Latin America (WOLA), 38 p.
YOUNGERS Coletta A. et WALSH John M. (dir.), 2010, *Drugs and Democracy in Latin America: The Impact of U.S. Policy*, Boulder (Colorado), Lynne Rienner Publishers, 445 p.